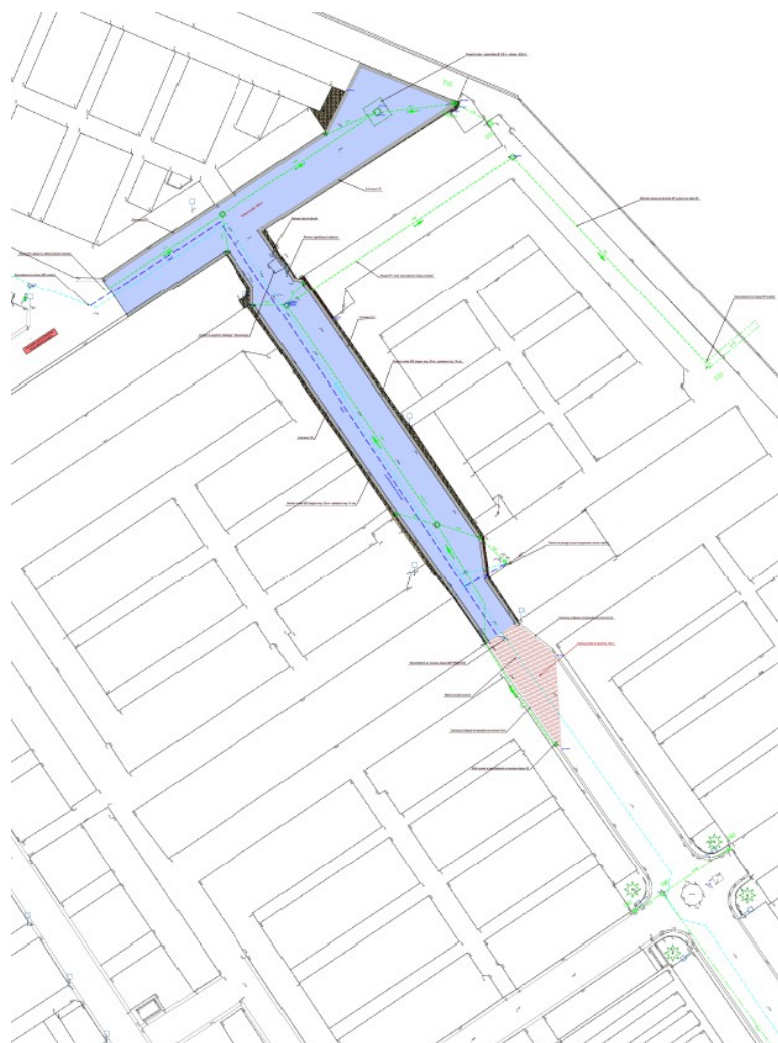


Dossier de presse  
17 janvier 2017

## **TRAVAUX DE RÉFECTION DES ALLÉES AU CIMETIÈRE SAINT-DENIS**

L'investissement sur les cimetières se poursuit.



## De vastes espaces à entretenir

L'entretien d'un cimetière est à la charge de la commune et les dépenses s'y rapportant sont obligatoires. Selon les espaces différenciés, l'entretien varie.

Les terrains concédés sont à entretenir par les concessionnaires eux-mêmes ou leurs héritiers.

Pour la clôture des cimetières, ce dernier doit être entouré d'une clôture ayant au moins 1,50m de haut, qui peut être faite de grillage métallique soutenu, 3m en 3m, par des poteaux en fonte ou en ciment armé, renforcée par un écran d'arbustes épineux ou à feuilles persistantes. Les simples grillages sont illégaux. Il s'agit d'un poste de dépense obligatoire pour une commune.

Quant à l'entretien des parties communes en général, c'est-à-dire : l'entretien des allées (désherbage...) ; l'entretien des passes pieds / inter tombes ; l'entretien des carrés militaires morts pour la France ; l'entretien de certaines sépultures sont à la charge de la commune ainsi que la tonte des espaces verts, la taille des arbres, le ramassage des bacs à déchets et l'entretien des clôtures.

Châteauroux possède trois cimetières : Saint-Denis, Saint-Christophe et Cré. Leur entretien nécessite un soin particulier et régulier du service des Espaces verts.

## Des allées propres et enrobées

À partir du 11 janvier et pour une durée de trois à quatre semaines selon les conditions climatiques rencontrées, des travaux de voirie vont avoir lieu au cimetière Saint-Denis. Il s'agit de la poursuite des travaux réalisés en 2012 au niveau de l'entrée principale.

Les travaux vont consister en la poursuite de la réfection de l'allée principale et d'une partie de l'allée perpendiculaire située à l'extrémité de l'allée principale :

- Rénovation des revêtements de surface en enrobé ou gravillonnage bicouche.
- Pose de bordures et caniveaux le long des sépultures.
- Traitement des eaux pluviales : création de puisards ou raccordement au réseau EP existant.
- Rénovation du réseau AEP pour l'alimentation des robinets de puisage.

Durant la période des travaux, les visiteurs sont invités à emprunter les allées adjacentes à la zone des travaux en raison de la circulation d'engins et d'excavations ponctuelles.

Bien évidemment, durant toute mise en terre d'un défunt, les travaux seront momentanément interrompus afin de respecter la cérémonie en cours.

## Chiffres clés

- Date de création du cimetière : 1819.
- Surface du cimetière : 7,5 hectares.
- Nombre de sépultures : 7 500 réparties sur 42 divisions dont deux carrés militaires à la mémoire des soldats (DV1 : 258 concessions / DV 2 : 152 concessions).
- Surface des travaux : 650 m<sup>2</sup>.

**Coût des travaux : 54 226,80 € TTC pour la Ville de Châteauroux**

## Une entreprise locale en action

Le chantier est confié à l'entreprise COLAS située au lieu-dit Les Orangeons 36330 Le Poinçonnet.

## D'autres interventions prévues en 2017

Deux autres interventions se dérouleront en 2017 :

- au cimetière Saint-Christophe (suite de la tranche 2016),
- au cimetière Saint-Denis (suite de la tranche en cours).

Ce sont 180 000 € qui sont budgétisés pour ces opérations.

---

### CONTACT PRESSE

Christophe LE BRIS

[christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr](mailto:christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 33 19

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)